

# Actualité juridique

A c t u a l i t é • P r a t i q u e • P r o f e s s i o n s

Maximum légal criminel et concours  
d'infractions

Visionner des images pédophiles  
constitue un recel du délit de  
diffusion

Petite leçon de procédure :  
le formalisme devant la cour  
d'assises d'appel

Pas de semi-liberté dans un  
établissement qui ne possède pas  
de quartier adapté

## Le mandat d'arrêt européen

Délinquance sexuelle et autorité  
parentale :  
une réforme attendue 34

Garde à vue, examen médical  
et confidentialité 35

**Comité de rédaction**  
Alain Blanc, Magistrat  
François-Louis Coste, Magistrat  
Martine Herzog-Evans, Maître  
de conférences à l'Université de Nantes  
Annie Kensey-Boudadi, Socio-Démographe  
Direction de l'Administration pénitentiaire  
Jocelyne Leblois-Happe, Professeur agrégée  
à l'Université de Metz  
Yann Le Bras, Avocat  
Marc Schwendener, Commissaire divisionnaire

31-35 rue Froidevaux  
75685 Paris CEDEX 14  
Tél. rédaction 01 40 64 53 13  
Fax : 01 40 64 54 86  
E-mail : ajpenal@dalloz.fr

**PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Charles Vallée

**RÉDACTION**

Directeur éditorial

Philippe Weiss

Rédactrice en chef

Marie-Eve Charbonnier

Ont participé à ce numéro

Emmanuelle Allain

Jean-Paul Céré, Maître de conférences à

l'Université de Pau

Samantha Enderlin

Carole Girault, Maître de conférences à Evry

Jocelyne Leblois-Happe

Pascal Remillieux

Gildas Roussel

Guillaume Royer

Claire Saas, Maître de conférences

Jordane Segura

Secrétaire de rédaction

Marie-Anne Sebbar

**ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ**

Responsable marketing : Corinne Ménager

Relations clients : Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94 208 Ivry-sur-Seine CEDEX

Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC / min.)

Fax : 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement 2006 (1 an)

France : 135 € TTC

Étranger : 151 € TTC

Prix au numéro : 15 € TTC

ISSN 1762 - 8407

N° CPPAP 1105 T 83884

Imprimerie Chirat 42 540 Saint-Just-la-Pendue

**ÉDITIONS DALLOZ**

Société anonyme au capital de 3 000 000 €

Siège social : 31-35 rue Froidevaux - Paris 13<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 0001

Code APE : 221 A - TVA : FR 69 572 195 550

La reproduction, même partielle, de tout article  
publié dans la revue est interdite.

## ÉDITORIAL ..... 3

## ACTUALITÉS ..... 6

## DOSSIER ..... 9

### Le mandat d'arrêt européen

- Présentation et aspects pratiques  
par Samuel Lainé ..... 9
- Le mandat d'arrêt européen devant la Chambre criminelle  
par Pascal Lemoine ..... 14
- Le mandat d'arrêt européen et son application en Europe  
par Christine-Samantha Enderlin ..... 24
- L'arrêt de la Cour constitutionnelle allemande du 18 juillet 2005  
par Jocelyne Leblois-Happe ..... 32

## PRATIQUES ..... 34

- Délinquance sexuelle et autorité parentale :  
une réforme attendue  
par Michel Redon ..... 34
- Garde à vue, examen médical et confidentialité  
par José Coelho ..... 35

## JURISPRUDENCE ..... 22

### Pénal général

#### PEINE

- Interdiction de prendre en compte une condamnation réhabilitée  
pour déterminer une peine  
Cass. crim., 19 oct. 2005 ..... 37
- Maximum légal criminel et concours d'infractions  
Cass. crim., 10 nov. 2004 ..... 37

#### RESPONSABILITÉ PÉNALE

- Faute caractérisée, lien de causalité, risque d'une particulière  
gravité et homicide involontaire  
Cass. crim., 6 sept. 2005 et 4 oct. 2005 ..... 38

### Infractions

#### ENFANT VICTIME

- Visionner des images pédophiles constitue un recel du délit  
de diffusion  
CA Paris, 24 mars 2005 ..... 39

#### VEILLE

#### TROMPERIE

- Caractère trompeur d'une durée de vieillissement d'eau-de-vie  
Cass. crim., 6 sept. 2005 ..... 40

## Procédure pénale

### APPEL

- L'effet dévolutif de l'appel  
*Cass. crim., 2 sept. 2005* 41

### COUR D'ASSISES

- Petite leçon de procédure :  
le formalisme devant la cour d'assises d'appel  
*Cass. crim., 2 sept. 2005* 41

### VEILLE

#### APPEL

- Renonciation au désistement d'appel  
*Cass. crim., 2 sept. 2005* 42

#### JUGE D'INSTRUCTION

- Nullité de la commission rogatoire portant sur des faits étrangers  
à l'instruction  
*Cass. crim., 28 sept. 2005* 43

## Exécution des peines

### CONFUSION DES PEINES

- Pas de confusion de peines prononcées  
par des juridictions françaises et étrangères  
*Cass. crim., 26 oct. 2005* 43

### PEINE

- Pas de semi-liberté dans un établissement qui ne possède  
pas de quartier adapté  
*Cass. crim., avis, 21 nov. 2005* 44

### PRISONS

- Violences entre détenus :  
la responsabilité de l'administration pénitentiaire  
*TA Rouen, 26 mai 2005* 45

### APPEL

#### Désistement

- Renonciation (oui) ..... 42

#### Effet dévolutif

- Objet ..... 41

### CONFUSION DES PEINES

#### Procédure

- Conditions - Peines prononcées  
à l'étranger ..... 43

### COUR D'ASSISES

#### Appel

- Désistement - Renonciation ..... 42
- Procès-verbal des débats -  
Mentions obligatoires ..... 41

### ENFANT VICTIME

#### Délinquance sexuelle sur mineur

- Autorité parentale -  
Possibilité de retrait ..... 34 (pratiques)

#### Images pornographiques

- Consultation sur internet -  
Recel du délit de diffusion ..... 39

### GARDE À VUE

#### Examen médical

- Confidentialité ..... 35 (pratiques)

### JUGE D'INSTRUCTION

#### Saisine

- Étendue ..... 43

### MANDAT D'ARRÊT EUROPÉEN

- Application en Allemagne ..... 32 (dossier)
- Application en Europe ..... 24 (dossier)
- Aspects pratiques ..... 9 (dossier)
- Jurisprudence de la Chambre criminelle .. 14 (dossier)

### PEINE

#### Aménagement

- Semi-liberté probatoire -  
Centre de détention non adapté .... 44

#### Concours d'infractions

- Maximum légal ..... 37

#### Emprisonnement

- Prise en considération  
de condamnations réhabilitées (non) 37

### PRISON

#### Violences ente détenus

- Responsabilité de l'administration  
pénitentiaire ..... 45

### RESPONSABILITÉ PÉNALE

#### Infraction non intentionnelle

- Faute - Responsabilité de l'instituteur 38

### TROMPERIE

#### Qualité substantielle

- Boisson spiritueuse ..... 40

Ce numéro contient un encart « abonnement à l'AJ Pénal »  
broché non folioté de quatre pages placé entre la  
couverture et les pages 3 et 47.